Demande de contribution d’investissement pour une

(Veuillez cocher la case appropriée)

[ ]  grande installation hydraulique avec une puissance supérieure à 10 MWbr

[ ]  petite installation hydraulique avec une puissance jusqu’à 10 MWbr

dans le cadre de l’Ordonnance sur l’encouragement de la production d’électricité issue d’énergies renouvelables (OEneR)

**Informations :** [**Office fédéral de l'énergie - encouragement**](https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/mesures-d-encouragement/energies-renouvelables/contributions-investissement-force-hydraulique.html)

*Version 4.5 du 28 septembre 2023*

# données générales

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | **Insérez le texte** |

|  |
| --- |
| **Requérant/e** |
| Société / Nom | Insérez le texte |
| Rue, no | Insérez le texte |
| NPA / Localité | Insérez le texte |
| Courriel | Insérez le texte |
| No de téléphone | Insérez le texte |

|  |
| --- |
| **Personne de contact** |
| Prénom Nom | Insérez le texte |
| Fonction | Insérez le texte |
| Rue, no | Insérez le texte |
| NPA / Localité | Insérez le texte |
| Courriel | Insérez le texte |
| No de téléphone | Insérez le texte |

|  |
| --- |
| **Emplacement de la centrale** |
| Rue, no oucoordonnées géo. | Insérez le texte |
| NPA / Localité | Insérez le texte |
| Canton | Insérez le texte  |

|  |
| --- |
| **Emplacement des installations de captage d’eau ou des barrages** |
| Désignation | Insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte |
| Coordonnées | Insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte |
| Eaux | Insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte |

|  |
| --- |
| **Emplacement du réservoir** |
| Désignation | Insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte |
| Coordonnées | Insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte |

|  |
| --- |
| **Emplacement des restitutions d’eau** |
| Désignation | Insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte |
| Coordonnées | Insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte |
| Eaux | Insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte |

|  |
| --- |
| **Type de projet** |
| [ ]  Nouvelle installation |
| [ ]  Agrandissement notable |
| [ ]  Rénovation notable |

Veuillez impérativement justifier et prouver en vertu de l'art. 3 et de l'art. 47 OEneR le type du projet (nouvelle installation, agrandissement notable ou rénovation notable). Veuillez mentionner les justificatifs et les annexer à la présente demande :

|  |
| --- |
| Insérez le texte |

# CONSTRUCTIBilité du projet

La présente demande ne peut être déposée que si un permis de construire exécutoire a été délivré ou, pour autant que le projet ne requière pas de permis de construire, s’il est établi que le projet est apte à la construction (art. 53, al. 2, OEneR).

|  |
| --- |
| [ ]  Le permis de construire exécutoire a été délivré |
| [ ]  Un permis de construire n’est pas nécessaire. Le projet est apte à la construction |

Veuillez joindre à la demande une copie du permis de construire exécutoire ainsi qu'une attestation de la force exécutoire établi par l'autorité compétente ou la preuve que le projet est apte à la construction.

# Chronologie

|  |
| --- |
| **Chronologie Réalisation et exercise** |
| Début prévu des travaux de construction | Insérez la date |
| Date prévue pour la mise en service | Insérez la date |
| Fin de la concession | Insérez la date |

Les dates indiquées (début des travaux et mise en service) sont contraignantes pour la réalisation du projet.

# demande pour anticiper le début des travaux

L’OFEN peut autoriser les travaux à démarrer plus tôt, si des préjudices sérieux devaient résulter du fait d’attendre l’octroi de la garantie de principe. Cette autorisation ne donne droit en aucun cas à une contribution d’investissement (art. 32 OEneR). Il est également possible de demander le début anticipé des travaux à un moment ultérieur.

|  |
| --- |
| [ ]  Je demande l’autorisation de démarrer plus tôt les travaux. |
| [ ]  Je ne demande pas encore l’autorisation de démarrer plus tôt les travaux |

Les préjudices sérieux doivent être justifiés et prouvés. Veuillez mentionner les justificatifs et les annexer à la présente demande.

# coûts d’investissement (hors TVA)

|  |  |
| --- | --- |
| Coûts d’investissement globaux | Insérez le montant CHF |
| Part imputable | Insérez le montant CHF |
| Part non imputable | Insérez le montant CHF |

La liste des coûts d’investissement doit être établie selon les consignes de l’OFEN en la matière ([LIEN](https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/mesures-d-encouragement/energies-renouvelables/contributions-investissement-force-hydraulique.html)) et annexée à la présente demande avec la documentation correspondante.

# autres aides financières

Veuillez mentionner dans le tableau suivant les éventuelles autres aides financières que vous avez demandées ou déjà perçues pour le projet. Veuillez indiquer le type d’aides, l’autorité chargée d’examiner la demande et le montant demandé ou alloué. Nous vous prions de joindre à la présente demande une copie des autres demandes ou des attestations d’aide financières.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type d’aide financière** | **Autorité compétente** | **Montant CHF** | **Etat** |
| Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le montant | Choisissez l‘élement |
| Ev. insérez le texte | Ev. insérez le texte | Ev. insérez le montant | Choisissez l‘élement |

# DONNÉES TECHNIQUES

|  |  |
| --- | --- |
| Puissance mécanique moyenne brute de l'eau avant l'investissement(en MWbr ou kWbr –svp. sélectionner l'unité) | Insérez montant unité |
| Puissance mécanique moyenne brute de l'eau après l'investissement(en MWbr ou kWbr –svp. sélectionner l'unité) | Insérez montant unité |
| Puissance installée turbines avant l'investissement | Insérez le montant MW |
| Puissance installée turbines après l'investissement | Insérez le montant MW |
| Puissance installée pompes d'alimentation avant l'investissement | Insérez le montant MW |
| Puissance installée pompes d'alimentation après l'investissement | Insérez le montant MW |
| Puissance installée pompes de circulation avant l'investissement | Insérez le montant MW |
| Puissance installée pompes de circulation après l'investissement | Insérez le montant MW |
| Débit équipé de l'eau avant l'investissement | Insérez le montant m3/s |
| Débit équipé de l'eau après l'investissement | Insérez le montant m3/s |
| Hauteur de chute brute moyenne avant l'investissement | Insérez le montant m |
| Hauteur de chute brute moyenne après l'investissement | Insérez le montant m |
| Hauteur de chute nette moyenne avant l'investissement | Insérez le montant m |
| Hauteur de chute nette moyenne après l'investissement | Insérez le montant m |
| Quantité d'eau utilisé avant l'investissement(moyenne des cinq dernières années d'exploitation) | Insérez le montant m3/a |
| Quantité d'eau utilisé après l'investissement | Insérez le montant m3/a |
| Volume d'accumulation utilisable avant l'investissement | Insérez le montant m3 |
| Volume d'accumulation utilisable après l'investissement | Insérez le montant m3 |
| Quantité d'énergie utilisable et stockable avant l'investissement | Insérez le montant MWh |
| Quantité d'énergie utilisable et stockable après l'investissement | Insérez le montant MWh |
| Production nette avant l'investissement (cf. annexes obligatoires p. 6)Moyenne des cinq dernières années d'exploitation | Insérez le montant MWh/a |
| Production nette après l'investissement (cf. annexes obligatoires p. 6) | Insérez le montant MWh/a |

Toutes les données doivent être justifiées et prouvées dans la description du projet relative à l’installation. Veuillez joindre les justificatifs à la présente demande.

# exceptions aux limites inférieures De la Puissance

|  |
| --- |
| **Exception à la limite inférieure de puissance de 1 MWbr pour les nouvelles installations resp.de 300 KWbr pour les agrandissements notables et renouvellements notables** |
| [ ]  installation d’exploitation accessoire (art. 26, al. 4, LEne) |
| [ ]  centrale de dotation (art. 9, al. 2, let. a, OEneR) |
| [ ]  installation sur canal artificiel d’évacuation des crues, canal industriel, canal de dérivation ou canal de fuite existant (art. 9, al. 2, let. b, OEneR) |
| [ ]  installations pour lesquelles des mesures d’assainissement au sens de la LEaux ou da la LFSP sont ou ont été mises en œuvre (art. 9, al. 2, let. c, OEneR) |

La présence d’une exception aux limites inférieures de puissance doit être justifiée et prouvée au sens des art. 26, LEne ou art. 9, OEneR. Veuillez joindre les justificatifs à la présente demande.

# reduction de la contribution d’investissement due à la brève durÉE d’une concession

La réduction de la contribution d’investissement au sens de l’art. 61, al. 4, OEneR a lieu quand la durée résiduelle de la concession de l’installation est inférieure à la durée moyenne d’utilisation (voir fiche d’information = [LIEN](https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/mesures-d-encouragement/energies-renouvelables/contributions-investissement-force-hydraulique.html)). La réduction peut être calculée à l’aide du modèle pour la liste des coûts d’investissement ([LIEN](https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/mesures-d-encouragement/energies-renouvelables/contributions-investissement-force-hydraulique.html)).

S’il existe une convention sur la valeur résiduelle qui prend en compte la contribution d’investissement éventuelle de manière appropriée, il n’y a pas de réduction (art. 61, al. 4, OEneR). La convention sur la valeur résiduelle doit être jointe à la demande.

La réduction de la contribution d’investissement est à hauteur de Insérez le montant même si 0 % %.

# Demande

Par la présente, nous demandons l’octroi d’une contribution d’investissement à hauteur de :

[ ]  50 % des coûts d’investissements imputables pour une nouvelle installation ou un agrandissement notable au sens de l’art. 48, al. 1, OEneR ;

[ ]  60 % des coûts d’investissement imputables pour une nouvelle installation ou un agrandissement notable qui entraînent une production hivernale supplémentaire conformément à l’art. 48, al. 2, let. a, combiné à l’art. 47, al. 1, let. a à c ou e, OEneR ou une capacité de stockage supplémentaire conformément à l’art. 48, al. 2, let.b, OEneR combiné à l’art. 47, al. 1, let. d, OEneR;

[ ]  40 % des coûts d’investissements imputables pour un renouvellement notable d’une installation avec une puissance inférieure à 1 MWbr au sens de l’art. 48, al. 3, let. a, OEneR) ;

[ ]  20 % des coûts d’investissements imputables pour un renouvellement notable d’une installation avec une puissance supérieure à 10 MWbr au sens de l’art. 48 al. 3 let b, OEneR ;

[ ]  Insérez le montant % des coûts d’investissements imputables pour un renouvellement notable d’une installation avec une puissance de Insérez le montant MWbr au sens de l’art. 48, al. 4, OEneR ;

voire un montant de (compte tenu de l’éventuelle réduction au sens du ch. 9) de Insérez le montant CHF.

*En apposant sa signature à la présente demande, le requérant / la requérante (resp. la ou les personnes ayants droit de signature) atteste que les informations fournies dans le présent formulaire et ses annexes sont véridiques.*

Insérez le nom du requérant / de la requérante

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| Lieu, date |  | Prénom Nom |  | Signature |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| Lieu, Date |  | Prénom Nom |  | Signature |

|  |
| --- |
| **Annexes obligatoires** (veuillez joindre les documents suivants à la présente demande) |
| [ ]  Preuves du type de projet |
| [ ]  Permis de construire exécutoire ainsi que l'attestation de la force exécutoire ou si le projet ne requiert pas de permis de construire, preuve que le projet est apte à la construction (art. 53, al. 2, OEneR) |
| [ ]  Preuve de la validité du droit d’utilisation de l’eau (annexe 2.2, ch. 2, let. n, OEneR) |
| [ ]  Description du projet (annexe 2.2, ch. 2, let.  b, OEneR) |
| [ ]  Descriptif technique de l’installation inclus les plans du projet (annexe 2.2, ch. 2, let. c, OEneR) |
| [ ]  Liste des coûts d’investissement (format Excel) répartis en coûts imputables et coûts non imputables selon les consignes de l’OFEN (annexe 2.2, ch. 2, let. o, OEneR) |
| [ ]  Liste de la production mensuelle nette avant (moyenne des cinq dernières années d'exploitation complètes) et après l'investissement en MWh ainsi que le pourcentage de la production contrôlable annuelle (cf. 7. données techniques) |

|  |
| --- |
| **Annexes ultérieurs** (à annexer à la demande si nécessaire) |
| [ ]  Motivation et justificatifs pour les limites inférieures de puissance (art. 26, al. 4, LEne ou art. 9, cpv. 2, OEneR) |
| [ ]  Motivation et justificatifs pour demander le début anticipé des travaux (art. 32 OEneR) |
| [ ]  Justificatifs de la production supplémentaire hivernale d’au moins 50 % ainsi que 5 GWh (art. 48, al. 2, let. a, combiné à l’art. 47, al. 1, let. a à c ou e, OEneR) |
| [ ]  Convention sur la valeur résiduelle (art. 61, al. 4 OEneR) |
| [ ]  Justificatifs d’autres aides financières (annexe 2.2, ch. 2, let. p, OEneR) |
| [ ]  Justificatifs des arrêts de production déclarés (énergie et prix correspondants) |
| [ ]  Autres |

La demande dûment complétée doit être transmise *par écrit* à :

*Office fédéral de l’énergie OFEN, Force hydraulique, 3003 Berne.*

Ou par voie *électronique* via la plateforme de partage [PrivaSphere](https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/departements/departement-environnement-transports-energie-communication-detec/privasphere.html). La demande ne sera valable que si vous choisissez « Demande formelle » à la rubrique « Mode d’envoi » et que vous validez l’envoi grâce à la signature électronique SuisseID.